



MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
MARCHÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA)

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
(AAPC)

Objet : Marché de maîtrise d'œuvre — Restauration de l'église Saint-Étienne, bourg de Régina
Date et heure limites de réception des offres : **23/07/2026 à 17 heures (heure de Guyane française)**

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom et adresse officiels : Commune de Régina – Rue Gaston Monnerville, bourg de Régina – 97390 RÉGINA.

Téléphone : 05 94 28 05 89 — **Télécopie :** 05 94 27 01 88 — **Courriel :** secretariat.mairie@mairie-regina.fr

Représentant du pouvoir adjudicateur (RPA) : Le Maire de la commune de Régina.

Profil acheteur (adresse de dématérialisation) : www.marches-securises.fr

Type de pouvoir adjudicateur : collectivité territoriale. **Activité principale :** services généraux des administrations publiques.

OBJET DU MARCHÉ

Objet : marché public de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église Saint-Étienne, bourg de Régina.

Type de marché : services.

Lieu d'exécution : bourg de Régina – 97390 RÉGINA (Guyane française).

Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics) :

- 71240000-2 — Services d'architecture, d'ingénierie et de planification ;
- 71241000-9 — Études de faisabilité, service de conseil, analyse ;
- 71242000-6 — Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts.

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

La mission de maîtrise d'œuvre, dont le contenu est précisé au CCTP, comprend :

- **une mission de base** (loi MOP, art. R. 2431-4 et R. 2431-5 du Code de la commande publique) incluant les phases APS/APD, PRO, ACT, VISA, DET et AOR ;
- **des missions complémentaires** : études de diagnostic (DIAG) ; ordonnancement, pilotage et coordination (OPC) ; coordination du système de sécurité incendie (SSI).

Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 900 000 € HT, soit 900 000 € TTC (taux de TVA de 0 % en Guyane française – article 294 du Code général des impôts).

Allotissement : sans objet — le marché n'est pas alloti.

Variantes : la consultation porte sur une offre de base, assortie le cas échéant des variantes et options décrites au dossier de consultation.



CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Forme du marché : marché ordinaire passé avec un opérateur économique unique ou un groupement d'opérateurs économiques.

Financement : ressources propres de la commune et subventions sollicitées auprès des partenaires institutionnels. **Modalités de paiement :** mandat administratif, par application du CCAG-MOE ; règlement par virement. La taxe sur la valeur ajoutée n'est pas applicable (article 294 du CGI) : les montants sont exprimés HT = TTC.

Avance : versée dans les conditions des articles L. 2191-2 et R. 2191-3 et suivants du Code de la commande publique (taux de 10 % pour les PME, 5 % à défaut), sauf refus du titulaire.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le dossier de candidature comprend notamment :

- la lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent) et, en cas de groupement, l'habilitation du mandataire ;
- la déclaration du candidat (formulaire DC2 ou équivalent), comportant les renseignements relatifs à la capacité économique et financière (chiffres d'affaires hors taxe des trois derniers exercices) ;
- les qualifications professionnelles : copie de l'attestation d'inscription à un tableau régional de l'ordre des architectes, et copie des attestations ou diplômes justifiant des compétences requises (le cas échéant, des conditions de l'article R. 621-28 du Code du patrimoine) ;
- les références : liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années, avec attestations de bonne exécution, notamment en restauration du bâti ancien et patrimonial ;
- les attestations d'assurances en cours de validité (responsabilité civile professionnelle et, le cas échéant, responsabilité décennale).

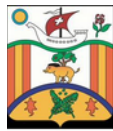
Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme du document unique de marché européen (DUME), rédigé en français, dans les conditions de l'article R. 2143-4 du Code de la commande publique.

Compétences attendues au sein de l'équipe : architecte (mandataire), bureau d'étude structure, bureau d'étude fluides, bureau d'étude système de sécurité incendie (SSI).

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Critère / Sous-critère	Pondération
1. Prix des prestations	40 points — soit 40 % de la note finale
2. Valeur technique	60 points — soit 60 % de la note finale
2.1 — Expérience justifiée favorable sur des projets similaires de réhabilitation	15 points
2.2 — Propositions techniques générales, compréhension des objectifs, du contexte, connaissance du territoire et de ses enjeux	20 points
2.3 — Organisation opérationnelle de l'équipe proposée, moyens humains mobilisés, CV des intervenants	15 points
2.4 — Proposition de calendrier	10 points
Note finale	sur 100 points



PROCÉDURE ET MODALITÉS

Type de procédure : marché à procédure adaptée (MAPA), en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

Négociation : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations ; il peut toutefois attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Modalités de retrait du dossier de consultation et de remise des offres : la consultation est intégralement dématérialisée. Le dossier de consultation est téléchargeable et les candidatures et offres sont déposées exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr

Langue : française. **Unité monétaire :** euro.

DATES ET DÉLAIS

Date et heure limites de réception des offres : 23 juillet 2026 à 17 heures (heure de Guyane française).

Les candidatures et offres parvenues après cette date et heure limites seront éliminées sans avoir été lues.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Questions des candidats : jusqu'à 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres, sur le profil acheteur. Les réponses sont publiées au plus tard 7 jours avant cette date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/06/2026.

RENSEIGNEMENTS ET VOIES DE RECOURS

Renseignements complémentaires : toute demande de renseignement d'ordre administratif ou technique est formulée exclusivement sur le profil acheteur www.marches-securises.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cayenne — 7 rue Schœlcher, BP 5030, 97305 Cayenne — qui peut être saisi notamment d'un référé précontractuel (article L. 551-1 du Code de justice administrative) avant la signature du marché, d'un référé contractuel (article L. 551-13 du même code) après signature, ainsi que d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.